

4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

Action 4.1.a Compléter et développer le site internet communal

<p><u>Description de l'action</u></p> <p>Compléter et développer le site internet communal sur les solutions de mobilité offertes à la population</p>	<p><u>Action(s) liée(s)</u></p> <p>Une bonne partie des autres actions développées dans le cadre du PCM</p>
<p><u>Objectif(s) poursuivi(s)</u></p> <p>Informier la population sur les moyens de déplacements existants en vue d'un usage (plus) rationnel de la voiture</p>	<p><u>Acteur(s) concerné(s)</u></p> <p>Ville de Leuze-en-Hainaut</p>
<p><u>Lieu(x) concerné(s)</u></p> <p>-</p>	<p><u>Budget (estimation)</u></p> <p>€ (≤ 2.500 €)</p>
<p><u>Degré de priorité</u></p> <p>Priorité 2</p>	<p><u>Source(s) et modalité(s) de financement</u></p> <p>- Fonds propres Commune</p>
<p><u>Période de mise en œuvre</u></p> <p>Action à très court terme (< 3 ans) et à poursuivre</p>	

4. ENCOURAGER UN USAGE (PLUS) RATIONNEL DE LA VOITURE

Action 4.1.a Compléter et développer le site internet communal

Description concrète de l'action

Reprendre les informations relatives à l'ensemble des solutions de mobilité offertes

Le volet mobilité du site internet communal, déjà largement fourni, sera complété en vue de reprendre l'ensemble des solutions de mobilité offertes à la population, notamment :

- Les services spécifiquement offerts aux personnes à mobilité réduite (service du TEC, etc.) ;
- Le service du taxi social du CPAS ;
- Le service de transport scolaire organisé par la Région wallonne ;
- Les services d'autopartage de véhicules entre particuliers (Cozycar, Wibee, etc.) ;
- Le réseau de covoiturage (ComOn).

Compléter les informations relatives à certains onglets

Certains onglets pourraient se voir développer en vue d'apporter d'avantage d'informations à la population, en particulier ceux relatifs aux transports publics. Ceux-ci pourraient reprendre le détail des lignes de bus et des relations IC desservant le territoire communal, et une cartographie de ces réseaux être ajoutée sur le site internet.

Mettre continuellement à jour les informations

Le volet mobilité sera continuellement mis à jour au gré de l'évolution de l'offre de mobilité, et notamment des actions qui auront été prises par ailleurs (cartographie du réseau cyclable, mise en place d'un service de véhicules partagés, etc.).

